

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 2

Artikel: Henri Gagnebin

Autor: Mollet, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HENRI GAGNEBIN

par Pierre MOLLET



Henri Gagnebin, président du Concours international d'exécution musicale de Genève, décerne une récompense

« Il y a quelque chose de plus rare qu'un grand homme : c'est un Homme. » Ainsi s'exprimait à Paris, vers la fin du XIX^e siècle, le célèbre pasteur Charles Wagner. Définition admirable qui balaie toute équivoque sur le sens de la valeur humaine.

Henri Gagnebin, musicien, compositeur, professeur, interprète, directeur, président, écrivain. Un Homme d'abord, que je résumerai en trois mots : écouter, comprendre, aimer.

Me voici à la porte de son bureau, au Conservatoire de Genève. Je frappe. Une voix cordiale et un peu traînante scande : « En-trez ». J'obéis et, avant la poignée de main qu'il a si chaleureuse, mes narines sont agréablement chatouillées par une odeur profonde de tabac. Son cabinet en est imprégné, patiné un peu comme ces alentours de gare au temps des locomotives à vapeur... La conversation s'engage immédiatement et, pendant qu'il répond à l'une de mes questions, entre deux « bouffées gourmandes » tirées d'une pipe voluptueuse, ma pensée s'évade, le quitte pour mieux le rejoindre...

Je vois d'abord en lui l'homme et le musicien de tradition protestante, au caractère trempé, intransigeant avec lui-même, introspectif jusqu'à la souffrance, incapable d'enrober ses mots et s'exprimant avec le seul souci de la vérité. Henri Gagnebin se méfie, en musique et dans la vie, des fleurs de rhétorique mais il faudrait être naïf ou davantage... pour lui prêter un manque d'enthousiasme, voire de la froideur. Dans cet être équilibré et fort, se cache une sensibilité profonde et délicieuse, secrète, vibrante, prête à illuminer ce visage apparemment impassible et lui faire réfléter les sentiments les plus nuancés. Epris de tous les signes de la beauté et servi par un éclectisme naturel, il écrit une musique fortement charpentée et émaillée de « moments rares » qui prennent l'auditeur aux entrailles.

Je garde un souvenir impérissable de son « Requiem des vanités du Monde », donné à Londres, en sa présence, voici quelques années. Edmond Appia — un autre

(Suite page 18).

Genevois de grand talent — le dirigeait et j'avoue, qu'au moment de chanter l'*Oraison dominicale* qui termine l'œuvre, je fus saisi d'une émotion-panique, d'une émotion d'enfant au bord des sanglots... Henri Gagnebin, un Homme et un chrétien.

Certains musicologues qui simplifient leur tâche en classant les musiciens comme les herboristes les plantes, l'ont « rangé » dans les musiciens « scholistes », issus de Vincent d'Indy et de sa réputée Schola Cantorum.

Qu'est-ce à dire ? Pour certains, le signe et le souvenir d'une époque où les partisans de Debussy se croyaient obligés de comparer et d'opposer leur idole à Vincent d'Indy dont le tempérament, la forme de talent et la personnalité le situaient sur des plans très différents. Pour ces gens-là, Debussy représentait le « génie instinctif » et d'Indy « l'application raisonnée », affirmations parfaitement fausses pour l'un et l'autre. Le temps a heureusement calmé ces esprits surchauffés et décanté les mérites réels des deux musiciens. Henri Gagnebin a conservé de l'enseignement de d'Indy cette hauteur de



Jury d'un Concours de Genève. On reconnaît à la gauche d'Henri Gagnebin, Gustave Doret †, Ribaupierre †, Alfred Pochon, ex-Directeur du Conservatoire de Lausanne, etc...

vues sur tous les problèmes de l'art et qu'on retrouve dans ses partitions : un métier admirable qui reste soumis à une nature d'artiste à la fois grave et primesautière. Cet alliage et cet équilibre s'expliquent aisément lorsqu'on parcourt les étapes qui jalonnent ses études et sa carrière.

Né à Liège, en 1886, où son père était pasteur, Henri Gagnebin fait ses études classiques à Lausanne et y commence aussi son apprentissage de musicien. Puis, c'est Berlin et Genève, où il travaille l'orgue avec Otto Barblan et l'orchestration avec Joseph Lauber. Enfin, il devient l'élève et le disciple de Vincent d'Indy à la Schola Cantorum de Paris, de Louis Vierne, organiste de Notre-Dame et de la célèbre pianiste, Blanche Selva. En 1914, il obtient le diplôme supérieur de cette grande école et Vincent d'Indy lui confie la suppléance du cours supérieur d'orgue. Depuis 1910, il est aussi organiste de l'église luthérienne de la Rédemption.

Sa carrière s'ouvre brillamment à Paris et il me plaît d'imaginer notre compatriote foulant les boulevards sillonnés de fiacres et de tramways, ou se délassant des tâches ardues dans de poétiques randonnées en forêts de l'Ile-de-France. Mais la guerre a éclaté, mobilisant toute la jeunesse. Les condisciples d'Henri Gagnebin sont au front et cette situation de « civil-à-l'arrière » lui devient si intolérable qu'il rentre au Pays. En 1916, le voici à Lausanne, organiste de l'église Saint-Jean et professeur au Conservatoire. Il enseigne également à celui de Neuchâtel. Jusqu'en 1925, son activité ira en s'intensifiant. Concerts d'orgue, conférences, articles de journaux seront autant de témoignages d'une personnalité qui s'affirme comme un musicien de classe et un esprit distingué.

En 1925, le Conservatoire de Genève l'appelle à sa direction. Il y restera jusqu'en 1957..., créant parallèlement et le président, ce fameux Concours international d'exécution musicale, qui confère à Genève et à notre Pays un prestige dont nous avons le plus grand besoin !

...Les volutes de fumée se font toujours plus fréquentes et denses et j'en profite pour reprendre ma place d'interlocuteur. La conversation avec Henri Gagnebin se poursuit sur le ton amical et confidentiel. C'est aussi le « directeur » que j'ai devant moi, menant un grand Conservatoire — probablement le plus important de la Suisse — avec la facilité de l'autorité innée. Jamais de « voix enflée » pour faire croire au Patron, mais une connaissance totale de tous les problèmes, qu'il domine, paternellement. Il s'affirme avec le même bonheur dans les nombreux concours qu'il juge ou préside en Europe. L'atmosphère passionnée et toute subjective de ces compétitions peut créer des situations délicates, voire dramatiques... Avec Henri Gagnebin, jamais. Un concours devient une épreuve loyale où le meilleur gagne et, combien de fois, étant moi-même parmi les experts, n'ai-je pas admiré son indépendance et son discernement étonnants.

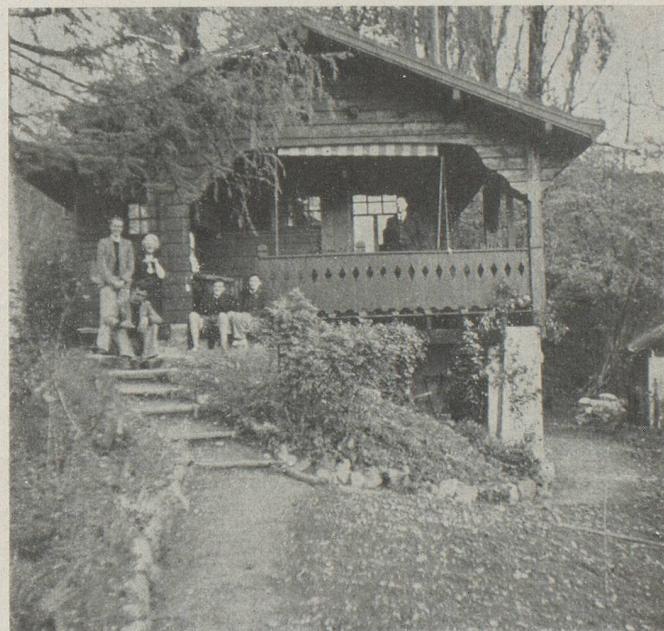
Depuis un an, Henri Gagnebin est directeur honoraire du Conservatoire de Genève, mais préside toujours le Concours international. Il n'a jamais autant travaillé que dans cette retraite symbolique, partagée entre des charges administratives, la composition musicale, les

concours, les voyages, notamment en France et en Belgique, pays auxquels il vole une affection particulière. Ce sentiment est réciproque puisqu'il en a reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur et celles de l'Ordre de la Couronne de Belgique et de Léopold. Toutefois, quelque chose compte encore pour beaucoup dans l'existence déjà si remplie d'Henri Gagnebin. Pour beaucoup et davantage : la famille. Homme d'abord. Et c'est par cette évocation que je terminerai, par cette qualité merveilleuse qu'on imagine, à tort, incompatible avec l'art. Il est un chef de famille dont l'exemple fait envie et Mme Gagnebin est pour lui la compagne idéale de cette longue et féconde carrière. Enfants et petits-enfants gravitent autour d'eux.

Cet été, à Hermance, au bord du lac Léman, où Henri Gagnebin consacre au travail ses heures dites de détente..., un nouvel enfant est né. Il a des vertus infinies et sa voix chante, claire comme les carillons. Son nom ? « Les Mystères de la Foi », un oratorio tiré du « Rosaire » de Francis Jammes et qui sera créé au cours de l'hiver. « Larmes des cloches latines, Carmélite, Feuillantines », comme écrivait si joliment Samain. Ici, Francis Jammes offre sa poétique ferveur et ses strophes ailées sont entrées dans la musique qui va les prolonger...

Les « Mystères de la Foi ». La Foi d'abord : dans un Homme. C'est toute la vie d'Henri Gagnebin !

Pierre MOLLET.



Le compositeur dans sa retraite de travail, à Hermance, au bord du lac Léman, entouré des siens.